



« Agir ensemble pour une société plus inclusive »

Amiens, le 18 février 2022

Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, en charge des Personnes handicapées et Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme ont signé, ce jeudi 17 février 2022, un Accord de méthode afin d'expérimenter de nouveaux dispositifs en matière d'inclusion des personnes handicapées et de soutenir l'élan engagé en la matière dans la Somme. Cette initiative, inédite en France, traduit concrètement la volonté commune de l'État et du Département de porter ensemble un modèle nouveau, inclusif et humain.

Fluidifier les parcours de vie des personnes en situation de handicap

Cet Accord de méthode engage d'une part l'État, à travers ses représentants territoriaux que sont l'ARS Hauts-de-France et le Rectorat de l'académie d'Amiens, et d'autre part le Conseil départemental de la Somme. Il engage les parties prenantes à fluidifier les parcours des vie des personnes en situation de handicap tout au long de leur vie, de l'enfance à la vieillesse, pour une vie quotidienne riche, dans toutes ses dimensions : un accès à un habitat adapté et inclusif, une inclusion scolaire puis une insertion professionnelle et une offre de répit pour soulager les familles. Il s'agit également de veiller à ce qu'il n'y ait aucune rupture dans ces parcours de vie.

Il comporte quatre volets et reprend, pour chacun d'eux, les objectifs partagés par les signataires, un état des lieux dans la Somme et les actions concrètes prévues ou en cours.

- **L'inclusion scolaire** à toutes les étapes de la vie des jeunes en situation de handicap : dès le plus jeune âge puis en collège et lycée. Concrètement, les collèges de la Somme deviendront pilotes en matière d'inclusion scolaire. Particulièrement, il s'agira de voir dans la sous-occupation de certains collèges l'opportunité d'y installer des plateaux techniques permettant d'accueillir des collégiens en situation de handicap.
- **L'habitat comme levier d'accès à la citoyenneté** avec notamment le développement de l'**habitat inclusif** et la mise en place de l'aide à la vie partagée comme réponse adaptée à pour l'accompagnement vers l'autonomie. Il s'agit de permettre le développement **de projets innovants** qui n'entrent pas dans les catégories traditionnelles des établissements médico-sociaux, comme *La Maison de Vincent* à Mers-les-Bains par exemple et de les développer sur le territoire.

- **L'emploi pour favoriser l'autonomie** avec une véritable politique d'inclusion et un changement de regards recherchés par la sensibilisation des employeurs à l'opportunité et la richesse que représentent les personnes en situation de handicap. Dans ce domaine par exemple, l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap sera favorisé par la voie de l'apprentissage avec le développement d'une offre adaptée à des jeunes en situation de handicap.

Un projet phare et symbolique au Cap Hornu à Saint-Valery-sur-Somme

Un projet fort à dimension sociale va être développé sur ce site touristique géré par le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard de l'Hôtel-Restaurant du Cap Hornu : des travailleurs en situation de handicap vont être mis à disposition par des ESAT et entreprises adaptées avec la possibilité d'intégrer des jeunes sortis d'IME qui pourraient être formés sur le site du Cap Hornu par la voie de l'apprentissage.

Il s'agit de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap de manière inclusive sur une palette très large de métiers, et de changer les regards en leur permettant de côtoyer tant des clients que des équipes qui apprendront ainsi à appréhender toute la richesse que constitue la différence.

- **L'accompagnement inconditionnel des personnes en situation de handicap et le soutien aux aidants.** Le développement de l'accompagnement des personnes en situation de handicap à domicile rend essentielle l'existence d'une offre de répit riche et diversifiée pour les aidants. Le Département a d'ores et déjà impulsé la création de solutions de répit qui se développent mais il convient de proposer une offre plus efficace et plus large et d'en faire la promotion auprès des familles.

Afin d'illustrer deux de ces volets de la convention, la visite de Madame Sophie Cluzel a commencé dans la Somme par la signature de l'Accord de méthode depuis l'hôtel-restaurant du Cap Hornu, puis s'est poursuivie par la visite de la Maison de répit gérée par l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) à Belloy-sur-Somme (ex-maison SATÉD).

Verbatim des personnalités lors de la signature, au sein de l'hôtel-restaurant du Cap Hornu, à Saint-Valery-sur-Somme :

Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, en charge des Personnes handicapées :

« Je me réjouis de cette coopération concrète en matière de Handicap avec le Département de la Somme, sous l'impulsion de son président Stéphane Haussoulier. L'État peut beaucoup mais seul il ne peut pas tout : c'est tout l'objet de cet Accord de méthode qui, avec le concours du Conseil départemental de la Somme, de l'ARS Hauts-de-France et de l'Académie d'Amiens, va permettre de travailler ensemble pour une société inclusive de droit commun. Chaque citoyen, quel que soit son âge, doit pouvoir vivre sa vie comme il est. »

Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme :

« Je suis particulièrement fier de signer cet Accord de méthode avec la Ministre Sophie Cluzel au Cap Hornu, un lieu symbolique où le Département de la Somme porte un projet d'inclusion professionnelle de personnes en situation de handicap. Le chemin est aujourd'hui tracé pour mener plusieurs expérimentations dans les domaines de la scolarité, de l'habitat, de l'emploi et de l'accompagnement. Dans la Somme, comme ailleurs, les personnes en situation de handicap doivent avoir toute leur place dans la société. C'est en tout cas l'ambition que nous portons dans ce département. »

Gilles Neuviale, directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Somme :

« L'Accord de méthode que l'Académie d'Amiens signe aujourd'hui aux côtés de Madame la Secrétaire d'État, l'ARS Hauts-de-France et le Conseil départemental de la Somme montre notre implication et notre engagement à aller encore plus loin pour une société plus inclusive dès l'école. Apprendre à grandir ensemble, c'est se projeter vers un avenir où la différence n'est pas un handicap. C'est tout le sens du volet scolaire de cet accord. »

Jean-Christophe Canler, directeur général adjoint de l'ARS Hauts-de-France :

« Je tiens à souligner l'originalité de cet accord, le premier dans la région Hauts-de-France, qui traite des sujets de la vie. Pour avancer, pour que tout fonctionne, les acteurs institutionnels doivent travailler ensemble : cet Accord de méthode va nous permettre de travailler en profondeur avec le Conseil départemental de la Somme sur plusieurs projets où nos compétences sont partagées. »

Annexes au communiqué :

- *Texte de l'Accord de méthode ;*
- *Photographie de la signature au Cap Hornu ;*
- *Photographie de la visite de la Maison de répit de l'APAJH à Belloy-sur-Somme.*

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse

